

Chaire Informatique et sciences numériques Créée en partenariat avec l'INRIA en 2009

Reconnaître l'informatique comme une science autonome pour mieux l'enseigner

Informatique et sciences numériques, contrairement à physique quantique ou chimie moléculaire, sont des notions avec lesquelles le grand public est familiarisé au vu de la place que tiennent les nouvelles technologies dans notre quotidien. Mais le risque est grand de confondre l'informatique avec ses usages. D'un côté des objets devenus courants, des applications techniques utilisées chaque jour (podcasts, GPS, ...), de l'autre une science complexe et originale qu'il est urgent de reconnaître comme telle.

En effet, l'informatique est une science à part entière avec ses propres objets d'études comme les langages de programmation, ses modes de raisonnement intrinsèques et son autonomie vis-à-vis d'autres sciences. Parce qu'elle traduit le monde en calcul, elle bouleverse notre manière de le représenter. Pour Michel Cosnard, Président-directeur-général de l'Institut National de Recherche en Informatique et en Automatique (INRIA), « *La chaire annuelle Informatique et sciences numériques marque l'entrée de l'informatique en tant que discipline scientifique autonome au sein du Collège de France. C'est une étape importante dans la reconnaissance de notre domaine scientifique. Cette reconnaissance est fondamentale pour que l'informatique bénéficie d'un enseignement plus large. De ce dernier dépendra la capacité de notre pays à profiter pleinement des avancées offertes par les nouvelles technologies, tant sur le plan sociétal qu'économique.* »

L'informatique, une science au cœur de notre quotidien et des enjeux scientifiques de demain

A l'heure où nous découvrons presque chaque jour de nouveaux usages liés aux nouvelles technologies, usages qui ne représentent pas que de simples améliorations de notre quotidien mais révolutionnent totalement nos manières de faire, il est important de donner à nos concitoyens un « bon sens informatique ». Tout un chacun doit pouvoir connaître les fondements de cette science au même titre que des principes physiques élémentaires telle que l'attraction terrestre.

« *Le Collège de France au-delà de ses missions de recherche et d'enseignement, a toujours eu pour vocation de soutenir les sciences nouvelles et émergentes et de rester en alerte sur les évolutions scientifiques qui bouleversent nos sociétés ; la révolution informatique et numérique étant sans conteste l'une d'entre elles. Tous les pans de notre vie sont touchés par ces bouleversements, notre quotidien, notre économie mais aussi la recherche scientifique. L'informatique ouvre en effet pour de nombreuses autres sciences des horizons et des territoires de recherche jusque là insoupçonnables, à travers notamment les nouvelles possibilités de calcul, de simulation et de modélisation. Le Collège de France ne pouvait l'ignorer* », estime le Pr Pierre Corvol, son administrateur.

La chaire Informatique et sciences numériques, créée pour cinq ans, accueille chaque année un nouveau titulaire spécialiste reconnu d'un domaine (langages de programmation, sécurité et analyse de protocole, robotique, ...).

Les titulaires de cette chaire ont été

2009/2010 : Gérard Berry sur le thème *Penser, modéliser et maîtriser le calcul informatique*

2010/2011 : Martin Abadi sur les questions de sécurité informatique.

Les cours des professeurs sont disponibles sur le site du Collège (www.college-de-France.fr).